

ACTE DE RENOUELEMENT DE CONCESSION

Concession n° 3/21/93

Le maire de la commune de Corbas,

Vu la demande présentée par Mme COCCO Maria domiciliée, à Corbas , 31 rue du Midi et souhaitant obtenir le renouvellement de la concession **n°3/21/93**.

Il est accordé une concession trentenaire au nom de Mme TATANGELO Giuseppina à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée.

Cette concession est accordée à titre de **renouvellement** pour une durée de trente ans prenant effet le 16 juillet 2026 et expirant le 16 juillet 2056.

La concession est accordée moyennant la somme de deux cents Euros, qui a été versée au trésor public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

Le 28 janvier 2025

Le Maire